

DÉCLARATION SALARIÉ DÉTACHÉ



Nous vous remercions de nous communiquer les informations nécessaires à l'enregistrement de tout nouveau salarié détaché :

- Directement sur notre site Cibtp-idf.fr depuis votre Espace sécurisé – Menu Mes salariés > « Saisir une déclaration d'embauche »
- Ou, via ce formulaire complété, à nous retourner par mail – Rubrique « Nous contacter » sur notre site, ou par courrier à Congés intempéries BTP-Caisse de l'Île-de-France, 22 rue de Dantzig 75756 PARIS Cedex 15

Important : Joindre un relevé d'identité bancaire au nom du salarié ou en compte joint.

EMPLOYEUR

Raison sociale
de l'entreprise

Numéro
Adhérent

RENSEIGNEMENTS SALARIÉ DÉTACHÉ

Nom (nom marital)

Nom de jeune fille

Prénom(s)

Date de naissance

Pays ou département de naissance

Nationalité

Adresse du salarié

Code postal

Ville

E-mail personnel

Date de début de détachement

Profession

Qualification

Salaire : horaire mensuel : Euros

Horaire

hebdomadaire

Contrat : CDI

CDD

Contrat Apprentissage

Contrat de Professionnalisation

Si vous possédez un établissement en France, la charge de la rémunération de ce salarié détaché est-elle supportée par cet établissement français ?

 OUI NON

Le salarié reste-t-il soumis durant son détachement aux organismes sociaux de son pays d'origine ?

 OUI NON

Formulaire à n'utiliser que pour les entreprises étrangères tenues de s'affilier à une caisse CIBTP. S'agissant des entreprises allemandes, italiennes et autrichiennes, il convient de se référer aux dispositions suivantes <https://www.cibtp-idf.fr/entreprise/affiliation/entreprises-etrangeres-sans-etablissement-en-france.fr>

Fait à

le



ATTENTION : Les renseignements, ainsi fournis à votre caisse, alimenteront directement votre prochaine Déclaration Sociale Nominative Annuelle.

Cachet et signature